

Outre la subvention de £32,400 dont il a été parlé, les subventions reçues du gouvernement britannique et des gouvernements coloniaux sont les suivantes :

Montant annuel.	Gouvernement.	Pour
£		
35,000	Britannique	Le câble de l'Afrique méridionale.
15,000	Du Cap de Bonne-Espérance.....	do
5,000	De Natal	do
19,000	Britannique	Câble direct africain.
19,600	De colonies britanniques.....	Câble des Indes occidentales.
1,000	Britannique	Embranchement de Malacca.
4,200	De Tasmanie	Câble de Tasmanie et Victoria.
98,800		

Sans ces subventions, ces câbles n'auraient pu être établis, parce que le trafic est entièrement insuffisant pour correspondre aux dépenses. En disant que les tarifs actuels ont pour base un capital de plusieurs millions mal employés, M. Heaton montre son ignorance du sujet. Les câbles de l'Eastern et de l'Eastern-Extension sont portés aujourd'hui dans les livres de ces compagnies à une valeur moyenne moindre de £200 par nœud, ce qui excède le bien peu le prix actuel de fabrication pour les câbles du même type.

IV.—21.

PROJET D'ÉTABLISSEMENT D'UN CÂBLE ENTRE L'ILE DE VANCOUVER ET L'AUSTRALIE.

PACIFIC TELEGRAPH COMPANY (LIMITED),
34 CLEMENT'S-LANE, LONDRES, 20 avril 1887.

MONSIEUR,—Nous sommes chargés par la Compagnie du télégraphe du Pacifique (à responsabilité limitée) de vous adresser, pour l'information de la conférence, une proposition que la compagnie a l'intention de soumettre au gouvernement impérial et aux gouvernements du Canada, de Victoria, de la Nouvelle-Galles du Sud, de Queensland, de l'Australie méridionale, de l'Australie occidentale, de la Nouvelle-Zélande et de la Tasmanie.

Nous sommes aussi chargés d'assister aux séances de la conférence, si notre présence y est requise, afin de fournir tous autres renseignements qu'on désirerait avoir.

Proposition.

La Compagnie établira et entretiendra un câble entre l'île de Vancouver et l'Australie ; il touchera aux îles Sandwich, Fanning, Samoa, Fiji et à la Nouvelle-Zélande. La compagnie réduira le tarif actuel d'entière transmission de la Grande-Bretagne à l'Australie de moitié au moins.

Le gouvernement impérial et les gouvernements coloniaux ci-dessus mentionnés verseront à la Compagnie, dans les proportions dont ils conviendront, une subvention annuelle de £100,000 pendant vingt-cinq ans ; chaque gouvernement devant avoir pendant cette période le libre usage du câble de la Compagnie pour la transmission de ses dépêches, jusqu'à concurrence de sa part de subvention, aux prix courants.